



Une autre vie s'invente ici

Paris, le 18 novembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

MICHAEL WEBER REELU A LA PRESIDENCE DE LA FEDERATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE FRANCE

L'assemblée générale de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, composée des 56 Parcs, des 15 régions et de partenaires des Parcs, réunie ce 18 novembre, a décidé de renouveler le mandat de président à Michaël Weber, candidat sortant.

Michaël Weber entame donc un deuxième mandat de 6 ans après une première élection à ce poste de président en 2016. Ce premier mandat a été marqué par l'agrandissement de la famille des Parcs avec la labellisation de cinq territoires supplémentaires portant leur nombre à 56. Durant ce mandat, les Parcs et leur ingénierie ont pris toute leur part dans le combat contre le réchauffement climatique et la destruction de la biodiversité. Désormais pleinement pris en compte dans la nouvelle stratégie des aires protégées portée par l'État, les Parcs naturels régionaux continuent de défendre une approche associant préservation de l'environnement et développement économique des milieux ruraux.

Michaël Weber a souhaité mettre son nouveau mandat sous le signe de la poursuite de ce travail essentiel pour les générations futures. L'accomplissement de cet engagement passe aussi, plus prosaïquement, par une réforme de notre établissement public gestionnaire. Notre capacité à agir efficacement en dépend. Une large concertation autour d'un projet d'EPPNR (Établissement public Parc naturel régional) a été lancé dans cette perspective, avec l'ensemble de nos collectivités territoriales partenaires, ainsi qu'avec les autres aires protégées. Nous proposons que l'EPPNR soit doté de compétences déjà existantes mais exercées aujourd'hui de manière éparse et non coordonnée sur le territoire classé. Il s'agit de réunir au sein des PNR des compétences qui sont aujourd'hui éclatées entre différentes collectivités ; de faire des EPPNR les « maîtres d'ouvrage publics de référence », des actions en faveur de la protection des paysages et de la biodiversité, pour agir plus fort, plus vite et de manière plus cohérente sur ces territoires à fort enjeu. La gouvernance des Parcs assurée par les collectivités territoriales (régions, départements, communautés de communes et communes) est une référence en matière d'action publique locale. En l'ouvrant davantage à la société civile nous souhaitons lui donner un nouvel élan et en faire un laboratoire français du dialogue environnemental.

Michaël Weber est président du Parc naturel régional des Vosges du nord ainsi que maire de Woelfling-lès-Sarreguemines (57).

Contact presse : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

Les 56 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4700 communes, 4,4 millions d'habitants et 9 millions d'hectares, soit 16,5% du territoire, répartis dans 15 régions et 3 collectivités locales. Plus de 2230 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani – 75018 Paris – 01 44 90 86 20 www.parc-naturels-regionaux.fr